

## **RENSEIGNEMENTS PRATIQUES** **APPRENTISSAGE**

### **PROCEDURE D'INSCRIPTION**

A la Maison Familiale d'Anzy le Duc, l'inscription des élèves s'effectue en 4 étapes :

1. **Une demande d'inscription** à remplir pour laquelle il sera fourni les pièces demandées
2. **A réception de la demande, une étude du dossier** du candidat (de la candidate)
  - Avec prise de rendez-vous sous 15 jours et rencontre du candidat (de la candidate) et de ses parents
  - Au vu du dossier scolaire
  - Entretien avec l'apprenti et sa famille

Si l'étude du dossier s'avère positive, un dossier de rentrée sera transmis à la famille

3. **Une admission définitive** après réception du dossier de rentrée **complet et signature du contrat d'apprentissage.**
4. **Inscription obligatoire** à partir du mois de mai par le collège d'origine sur AFFELNET pour les élèves rentrant en seconde professionnelle ou en CAP

### **TRANSPORTS**

#### **INTERNES :**

#### **TRAJET Charolles / Paray le Monial / St Yan / Anzy le Duc**

*Lundi matin* : Service régulier mis en place par la Maison Familiale -

*Vendredi soir* : Service régulier mis en place par la Maison Familiale -

#### **TRAJET Anzy le Duc / Régions Roannaises :**

Service mis en place par la Maison Familiale.

Les lieux d'arrêts et horaires vous seront donnés à la rentrée.

#### **SCNF**

Horaires

Et les horaires des trains sur le site :

[www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com)

## RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

**ADHESION A L'ASSOCIATION** : 20 € Cotisation annuelle payable à l'inscription définitive.

### PENSION ANNUELLE :

\* Montant 2022-2023

	Seconde Professionnelle (présence 16 semaines)		1ère Bac Professionnel (présence 19 semaines)		Terminale Bac Professionnel (présence 20 semaines)		BTS 1 (présence 19 semaines)	
	Pension	Demi-Pension	Pension	Demi-Pension	Pension	Demi-Pension	Pension	Demi-Pension
Annuelle	1626,40€	1336 €	1931,35 €	1586,50 €	2 042 €	1679 €	1 931.35 €	1586,50 €
Semaine	101.65 €	83,50 €	101.65 €	83,50 €	101,65 €	83,50 €	101.65 €	83,50 €

\* Payable à la semaine, ou mensuellement selon accord au moment de l'inscription.

### TARIFS TRANSPORTS :

En fonction du nombre de jeunes inscrits pour le transport, la MFR peut sous-traiter les trajets de Paray le Monial et Charolles à un transporteur.

Par conséquent, les trajets feraient l'objet d'une facturation forfaitaire annuelle soit :

- 185 € pour les secondes et les BTS 1,
- 195 € pour les premières et terminales

Le forfait sera facturé par la MFR en janvier et juin.

Nous vous informerons en début d'année scolaire du déroulement de ce service.

#### Service des transports assurés par la MFR

Paray le Monial / Charolles : 5 € le trajet.

Pouilly sous Charlieu / Briennon : 5 € le trajet.

Roanne : 7 € le trajet

Les transports des lundis et vendredi seront effectués par la MFR et facturés aux familles en janvier et en juin.

### AUTRES FRAIS :

- Fournitures atelier : montant variable car elles sont facturées en fonction des réalisations personnelles qui sont propriété de l'élève, et selon engagement de la famille.
- Sorties (bowling, laser game, ...) facturées selon engagement de la famille.

## AIDES DIVERSES :

- **Permis de conduire** : Tous les apprentis dont le contrat d'apprentissage est en cours d'exécution à la date de la demande d'aide, quelle que soit la date de conclusion du contrat, peuvent faire une demande d'aide au financement du permis de conduire.
- **Restauration / hébergement** : Cette aide sera calculée et reversée en fin d'année scolaire à l'apprenant.

## ASSURANCES "ACCIDENT DU TRAVAIL" DES APPRENTIS

Tous les **apprentis inscrits** sont couverts pour les risques **accidents du travail**, dès la signature du contrat d'apprentissage par leur entreprise.

## PIECES A FOURNIR PAR LA FAMILLE

### MATERIEL D'INTERNAT A LA RENTREE :

- ☞ 1 sac pour le linge sale
- ☞ 1 paire de draps (lit de 90) ou housse de couette et drap housse
- ☞ 1 couverture ou couette **Le sac de couchage est interdit pour des raisons d'hygiène.**
- ☞ **1 oreiller (nous ne mettons plus à disposition les traversins)**

(Cette literie peut éventuellement être stockée à la MF durant l'alternance. Dans ce cas, il convient de prévoir un sac marqué au nom du jeune)

- ☞ 1 alèse **OBLIGATOIRE**
- ☞ Nécessaire toilette
- ☞ 1 paire de pantoufles pour les chambres
- ☞ 1 pilulier pour médicaments si nécessaire

**TENUE DE SPORT** : Il est impératif que chaque élève dispose d'une tenue spécifique pour le sport (tenue et chaussure).

### FOURNITURES SCOLAIRES :

- \* 1 trousse garnie
- \* 2 classeurs avec intercalaires
- \* 1 petit classeur A4 Souple transparent dos 2 ou 3 cm / ou pochette rabat
- \* 1 calculatrice
- \* Des feuilles simples 21 x 29,7 perforées
- \* Stabilos plusieurs couleurs
- \* 1 bloc-notes
- \* 1 cahier de brouillon
- \* 1 dictionnaire
- \* 1 dictionnaire anglais
- \* 1 clé USB neuve et qui ne servira que pour les cours